

**MAIRIE DE LETRA**  
**Arrondissement de VILLEFRANCHE SUR SAONE**  
**Département du RHONE**

**PROCES-VERBAL de la séance du Conseil municipal du 20 avril 2026**

Date de séance : 20 avril 2026  
Date de convocation : 14 avril 2026  
Date d'affichage : 21 avril 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 20 avril 2026 à la salle du conseil municipal.

**Étaient présents** les conseillers : Rivier Jean-François, Nancy Laurent, Pouvreau Françoise, Gerbe David, Valette Sophie, Dumas Agnès, Volay Nathalie, Danguin Cyrille, Benso Alexandra, Moncel Rémi, Passinge Romain, Dupré Jérémy, Lamouroux Blandine, Sellier Cyrille, Germain Laure.

**Absents excusés :**

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de votants au cours de la séance : 15

Monsieur David Gerbe est désigné secrétaire de séance.

*Le compte rendu de la séance du 30 mars 2026 a été approuvé à l'unanimité.*

**1°) Création des commissions municipales non obligatoires**

L'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Seules les questions soumises au conseil peuvent être étudiées par les commissions. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude.

Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir de décision, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Le maire est président de droit de toute commission. Toutefois, dès sa première réunion, une commission doit élire un vice-président qui préside les séances (article L.2121-22, alinéa 2), lorsque le maire est absent ou empêché.

Les commissions élaborent un rapport sur chaque affaire étudiée par elles, Ce rapport est communiqué à l'ensemble du conseil municipal. Les discussions et le rapport ne peuvent pas tenir lieu de délibération et de décision du conseil municipal

Le conseil décide d'un vote à main levée. Pour élire les membres qui siègeront aux commissions suivantes :

**Commission Bâtiment/Voirie/sécurité/développement durable/Mobilité** : Rivier Jean-François, Nancy Laurent, Volay Nathalie, Moncel Rémi, Gerbe David, Danguin Cyrille, Valette Sophie, Pouvreau Françoise.

**Commission Communication/Cérémonies/Rayonnement du territoire** : Rivier Jean-François, Benso Alexandra, Pouvreau Françoise, Passinge Romain, Lamouroux Blandine, Delphine Laurent, Dumas Agnès, Germain Laure.

**MAIRIE DE LETRA**  
**Arrondissement de VILLEFRANCHE SUR SAONE**  
**Département du RHONE**

Commission du personnel (RH) : Rivier Jean-François, Sellier Cyrille, Germain Laure, Passinge Romain, Gerbe David, Pouvreau Françoise.

Commission Urbanisme : Rivier Jean-François, Moncel Rémi, Lamouroux Blandine, Valette Sophie, Germain Laure, Danguin Cyrille.

Commission Ecole/Cantine/périscolaire/petite enfance, affaires scolaires : Rivier Jean-François, Pouvreau Françoise, Passinge Romain, Cyrille Sellier.

Commission Territoire (Chasse/ Chemins ruraux/fleurissement/cimetière/déchets) : Rivier Jean-François, Dupré Jérémy, Valette Sophie, Moncel Rémi, Volay Nathalie, Pouvreau Françoise, Dumas Agnès, Gerbe David.

Commission Agriculture : Rivier Jean-François, Laurent Rivier, Roland Coquard, Caveau Tony, Valette Sophie, Dupré Jérémy, Volay Nathalie, Dumas Agnès.

Commission finances : tous les membres du conseil municipal.

Commission Affaires sociales/Santé publique/ Plan Communal de Sauvegarde : Rivier Jean-François, Volay Nathalie, Pouvreau Françoise, Sellier Cyrille, Charlotte Giroud, Charlotte Vivier-Merle, Budin Anne-Laure, Dubreuil Gilbert.

Commission Relations Associations/Commerces/ Artisans/Bibliothèque/ Développement économique : Rivier Jean-François, Valette Sophie, Lamouroux Blandine, Dumas Agnès, Benso Alexandra, Gerbe David, Pouvreau Françoise.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :**

- **DECIDE de former les commissions non obligatoires dénommées ci-dessus**
- **Elit les membres du conseil municipal au sein de ces commissions municipales, tel que dit ci-dessus**
- **Prend note que ces commissions sont consultatives et non décisionnaires**

**DELIBERATION N° 25/2026**

**2°) DELIBERATION COMMISSION COMMUNALE IMPOTS DIRECTS (CCID)**

Monsieur Rivier Jean-François, le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

**MAIRIE DE LETRA**  
**Arrondissement de VILLEFRANCHE SUR SAONE**  
**Département du RHONE**

Par ailleurs, peuvent participer à la commission communale des impôts directs, sans voix délibérative, les agents de la commune, dans les limites suivantes :

- 1 agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants ;
- 3 agents au plus pour les communes dont la population est comprise entre 10 000 et 150 000 habitants ;
- 5 agents au plus pour les communes dont la population est supérieure à 150 000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant 21/05/2026.

**Commission des Impôts Directs :**

- **Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms : tableau ci-joint :**

CIVILITE	NOM	PRENOM	Date naissance	Adresse	IDL
Monsieur	NANCY	Laurent	25.02.1974	1780 RTE DU JONCIN	TF
Madame	POUVREAU	Françoise	15.01.1947	97 LOTISSEMENT LA VALLEE	TF
Monsieur	GERBE	David	16.05.1972	323 RUE CENTRALE	TF
Madame	VALETTE	Sophie	16.04.1976	323 ROUTE CENTRALE	TF
Madame	DUMAS	Agnès	08.12.1966	287 ROUTE DE CHEZ BOIS	TF
Monsieur	SELLIER	Cyrille	09.09.1971	690 ROUTE DE LA VALLEE D385	TF
Madame	VOLAY	Nathalie	01.06.1973	874 ROUTE DU JONCIN	TF
Monsieur	RIVIER	Laurent	20,04,1978	1575 ROUTE DU GUILLON	TF
Monsieur	DANGUIN	Cyrille	14.07.1976	430 RTE DU DURAND	TF
Madame	BENSO	Alexandra	29.01.1977	72 LOTISSEMENT LA VALLEE	TF
Monsieur	MONCEL	Rémi	14.01.1980	1302 RTE DU NEANNE	TF
Madame	LAMOUREUX	Blandine	23.05.1980	60 RUE CENTRALE	TF
Monsieur	PASSINGE	Romain	21.07.1986	190 RTE DU DURAND	TF
Monsieur	DUPRE	Jérémy	04.09.1989	220 RTE DE CUMELLE	TF
Monsieur	RIVIER	Patrice	08.05.1974	2432 RTE DU GUILLON	TF
Monsieur	JOYET	Jean	07.11.1947	210 RUE CENTRALE LE BOURG	TF
Monsieur	DANGUIN	Michel	13.07.1954	13 PLACE ANTONIN PERREON	TF
Monsieur	VERMARE	Roger	21.10.1951	1231 ROUTE DU GULLON	TF
Monsieur	MAZET	Thomas	09.08.1984	2988 RTE DU JONCIN	TF
Monsieur	BERTHOLLIER	Christian	05.02.1969	671 ROUTE DU GUILLON	TF
Madame	BRETAIRE(Remilleux)	Mauricette	02.10.1954	20 RTE DE CHEZ LE BOIS	TF
Monsieur	COQUARD	Roland	21.03.1957	847 ROUTE DU VAILLANT	TF
Monsieur	COQUARD	Roger	21.03.1957	847 ROUTE DU VAILLANT	TF
Monsieur	ROUDON	Didier	06.06.1969	276 RUE CENTRALE LE BOURG	TF

Pour extrait conforme,

**DELIBERATION N° 26/2026**

**MAIRIE DE LETRA**  
**Arrondissement de VILLEFRANCHE SUR SAONE**  
**Département du RHONE**

**3°) DELIBERATION L'OUVERTURE DE L'EGLISE**

A ce jour, l'église est fermée. Une habitante souhaiterait que l'église soit ouverte en semaine.  
Vu le patrimoine qui se trouve à l'intérieur il est difficile de la laisser ouverte.  
Le maire explique qu'un accord de principe peut être décidé.  
Le conseil décide de se renseigner auprès de l'assurance avant de prendre une décision.

**4°) PROJET CLOUD**

Un conseiller a mis en place une plateforme en ligne.  
Il s'agit d'avoir des documents disponibles sur une plateforme commune en ligne, pour les élus, par thème.  
Un mémo sera transmis aux élus pour l'utilisation de ce nouvel outil de travail.

**5°) INFORMATION CHAUFFAGE BATIMENT COMMUNAUX**

L'utilisation du chauffage dans les locations de salle sera à déterminer au moment de l'état des lieux .

**6°) PROJET REMPLACEMENT DES ORDINATEURS DE L'ECOLE**

Un devis est proposé pour remplacer 4 ordinateurs pour l'école.

**7°) PROJET TRAVAUX A PREVOIR (fuites)**

Pour le local boules/chasse, concernant le mode de chauffage, un devis a été validé pour l'installation d'une PAC, pour remplacer les vieux radiateurs existants.  
Il a été constaté que la laine de verre du toit est à revoir.

Des infiltrations ont été constatées sur le toit des logements de la mairie. Le toit serait à refaire.  
Nous avons 2 devis. La commission bâtiment va les examiner.

**8°) INTERVENTION ASSURANCE STORES BAR**

Il est constaté qu'un store du bar est en panne depuis décembre dernier. Et, depuis peu un autre s'est détérioré.  
Nous attendons la réparation. Nous avons ouvert un dossier auprès de l'assurance décennale, l'expert doit nous contacter.

**9°) POINT SUR L'ECOLE**

L'académie nous informe qu'une classe sera supprimée (3<sup>ème</sup> classe élémentaire) sur la commune de Létra.  
Pour information 94 classes ferment dans le Rhône.

**10°) POINT SUR L'EPICERIE**

L'avocat nous informe que l'audience prévue au greffe du tribunal de Villefranche sur Saone pour l'assignation est prévue le mercredi 13 mai 2026.

**MAIRIE DE LETRA**  
**Arrondissement de VILLEFRANCHE SUR SAONE**  
**Département du RHONE**

**11°) QUESTIONS DIVERSES**

L'agence postale : l'agent demande à réduire ses trajets suite à la hausse du carburant, Elle souhaite travailler sur 4 jours au lieu de 5. Lundi/mercredi/vendredi/samedi. Le conseil est favorable.

Formation des élus : le maire insiste sur le fait que les élus peuvent suivre des formations.

Budget : la dotation de fonctionnement « cible » a été supprimée soit un montant de 28000 euros. Le maire explique qu'elle est distribuée aux 10000 premières communes les moins riches, on est passé à la place n° 10010.

SIEVO : la 1ère réunion s'est bien passée, M. Jean Paul TRIBOULET est nommé président, réunion prévue tous les 2 mois

SAVA : la 1ère réunion a eu lieu, M. Laurent GAY est nommé président.

Déchets/compostage : La mise en place d'un compostage pour l'école, avec un accompagnement extérieur de la CCBPD est proposée, ainsi qu'un compostage partagé au centre du bourg.

Place de parking réservée aux usagers : mairie et l'agence postale pas assez de place de disponible.

Le local coiffeur : le bail est prêt pour un début au 1<sup>er</sup> juin 2026.

Au Vaillant, une plaque d'égout est descellée.

Au Farginet : une plaque est mal positionnée, elle glisse, à revoir.

La Salle des Fêtes : l'abonnement EDF a été modifié.

Une visite des bâtiments communaux pour les élus est à prévoir, un samedi matin.

Une élue est allée en formation sur le thème « la responsabilité des élus » c'est Groupama qui a animé la formation.

Le prochain conseil est prévu le 18/05/2026.

La séance est levée à 22 H 50

**David Gerbe, secrétaire de séance**



**Jean -François Rivier, le maire**

